



Eurekatech et Grand Angoulême lancent leur 1er challenge positif

lundi 19 octobre 2020, par [lpe](#)

La technopole Eurekatech et GrandAngoulême via son programme européen AYCH, lance la 1ère édition du Challenge Positif dans le but de faire émerger des projets innovants à impact positif pour le territoire. Le challenge réunira écoles, entreprises (start up et grands comptes), porteurs de projet, acteurs territoriaux mais aussi individuels qui souhaitent relever les défis de demain.

Qui peut participer ?

- Les entreprises et toutes celles et ceux qui ont une idée de projet à impact positif.
- Celles et ceux qui n'ont pas de projet mais qui souhaitent contribuer en proposant leurs compétences.

Comment ?

Etape 1 : candidater

Chacun et chacune peut proposer son idée de projet ou ses compétences sur le site d'Eurekatech **jusqu'au 12 novembre 2020** à l'adresse suivante :

www.eurekatech.fr/challengepositif

Un comité se réunira entre le 16 et le 19 novembre pour sélectionner les projets qui resteront dans la course.

Etape 2 : lancement du parcours d'accompagnement pour développer les projets

- Le Challenge Positif permettra aux porteurs de projet retenus de se constituer en équipe et de bénéficier de compétences extérieures variées.
- Les équipes projets bénéficieront d'un programme d'accompagnement de 4 mois. Des ateliers spécialisés et des séances de coaching seront proposées par des intervenants experts.
- La finale aura lieu en mars 2021.

Pourquoi participer ?

Outre le développement d'un projet innovant à impact positif, le challenge est l'occasion :

- pour les porteurs de projet, étudiants ou individuels, d'élargir son réseau professionnel, de rencontrer de futurs partenaires et des entreprises en vue d'un recrutement pour un stage ou un poste,
- pour les entreprises, de rencontrer les talents du territoire, de valoriser leur engagement sur ces sujets, repérer et de recruter de futurs collaborateurs.

A la clé pour le projet retenu : une dotation d'une valeur de 5000 €

- Un an d'accompagnement dans l'incubateur Eurekatech (valeur 2000 €) pour poursuivre le développement du projet.
- La réalisation du logo du projet par une agence (valeur 1500 €).
- Un espace de travail gratuit à l'espace de coworking et un accès au FabLab de Krysalide, le technoparc de GrandAngoulême pendant 1 an (valeur 1500 €).

Deborah Pardo, une marraine inspirante pour cette 1ère édition

Scientifique / Conférencière / Entrepreneur / Exploratrice / Accélétratrice de la transition environnementale / Docteure en écologie, scientifique passionnée avec huit ans d'expérience dans de prestigieux instituts de recherche internationaux, Deborah Pardo est la première française à participer en 2016 au programme Homeward Bound, plus grande expédition féminine de l'histoire en Antarctique qui ambitionne de former 1000 scientifiques de tous les pays en leadership à impact ! Éluée au Top 20 des femmes innovantes en France en 2017 à son retour, elle slashe aujourd'hui entre Earthship Sisters dont elle est fondatrice dirigeante, ses conférences inspirantes et des expéditions polaires.

Deborah intervient régulièrement auprès de tous publics pour aider à comprendre les enjeux liés à la biodiversité et repenser la place de l'homme et de la femme dans les transitions à venir. C'est une scientifique exploratrice polaire qui redonne de l'inspiration sur les sujets brûlants de notre siècle.

A propos de AYCH

Atlantic Youth Creative Hub (AYCH) est un projet européen dont GrandAngoulême est partenaire et qui implique 14 partenaires de 4 nationalités. L'objectif est de soutenir la jeunesse créative dans sa faculté d'entreprendre.

Grâce à des espaces de travail pluridisciplinaire appelés "hubs" le projet favorise l'acquisition de compétences relatives à la créativité et à la faculté d'entreprendre chez les jeunes de moins de 30 ans (mise en œuvre de 4 programmes d'activités : les ateliers d'initiations, le programme d'incubation, les créatives jams, les résidences).

A propos d'Eurekatech :

Opérationnelle depuis avril 2018, la technopole Eurekatech accompagne les porteurs de projet innovant, renforce et fédère l'écosystème territorial, rend lisible les actions des partenaires et soutient les filières d'excellence du territoire.

La démarche a été confortée en décembre 2018 par RETIS - réseau national de l'innovation - qui a décerné le label Technopole à Eurekatech.

Les membres fondateurs : GrandAngoulême, Région Nouvelle-Aquitaine, Pôle Image Magelis, Grand Cognac, Union Patronale de la Charente, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CCI Charente.